

Droit du marché et du patrimoine artistiques (fiche nationale)

RNCP42006 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	126, 128, 130
Formacode(s)	13253, 14216, 13354, 13285
Code(s) ROME	K1903, K1602, K1901
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE PARIS-PANTHEON-ASSAS · SIRET : 13002995200012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSAS EXECUTIVE EDUCATION	93506081400016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention, et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Le Master mention "Droit du marché et du patrimoine artistiques" se distingue d'autres mentions par le fait qu'il permet d'acquérir des compétences juridiques en droit privé (ventes d'œuvres d'art, droit pénal, propriété intellectuelle, assurances...) et en droit public (droit du patrimoine culturel, fiscalité...), ainsi que dans le commerce des œuvres d'art et en gestion des lieux artistiques.

Ce faisant, il offre des débouchés élargis par rapport aux autres diplômes, tant au sein du marché de l'art et des activités en support (assurances, avocats) qu'au sein des institutions culturelles. Il s'agit notamment de maisons de vente, d'experts, de galeries, d'avocats spécialisés, de conseils en gestion de patrimoine, de musées et d'établissements publics autres.

ACTIVITÉS VISÉES

- Commerce, physique et en ligne, des biens culturels, y compris la rédaction des contrats afférents
- Expertise, authentification, recherche de provenance et estimation des biens culturels

- Identification et maîtrise des risques juridiques propres au commerce des biens culturels
- Vérification de la conformité des opérations de vente aux règles nationales, européennes et internationales applicables aux biens culturels
- Prévention, règlement amiable des litiges et gestion des contentieux
- Assurances des œuvres et objets d'art
- Rédaction de notes juridiques sur des questions concernant les opérations sur les biens culturels
- Ingénierie du patrimoine artistique
- Direction et responsabilité des collections artistiques publiques et privées
- Développement et organisation du mécénat et des fondations en art et culture

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
 - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- ##### Compétences spécifiques de la mention
- Assurer une veille sur l'ensemble des règles applicables aux biens culturels et aux opérations qui les concernent, y compris dans leur dimension internationale et européenne
 - Vérifier le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le terrorisme
 - Vérifier le respect des règles en matière de circulation internationale et européenne de biens culturels
 - Participer à l'authentification, à la recherche de la provenance et à l'estimation des biens culturels
 - Mettre en œuvre les règles applicables aux opérateurs de ventes volontaires
 - Développer une stratégie de vente, d'acquisition et plus largement de placement des biens culturels
 - Anticiper les risques juridiques en matière de commerce des biens culturels
 - Apporter une aide juridique aux artistes, collectionneurs ou intermédiaires du marché de l'art sur le plan juridique
 - Participer au règlement amiable des litiges et à la gestion des contentieux
 - Mettre en œuvre des stratégies judiciaires et procédurales en cas de contentieux en matière de biens culturels
 - Valoriser une collection artistique publique ou privée
 - Appliquer les dispositifs en matière de mécénat
 - Créer, développer et gérer des fondations

- Gérer ou créer une galerie, une maison de vente, un cabinet d'expertise

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP42006BC01 — Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42006BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42006BC03 — Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42006BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42006BC05 — Organiser des ventes d'œuvres et d'objets d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer une veille sur l'ensemble des règles applicables aux biens culturels et aux opérations qui les concernent, y compris dans leur dimension internationale et européenne
- Vérifier le respect des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de lutte contre le terrorisme
- Vérifier le respect des règles en matière de circulation internationale et européenne de biens culturels
- Participer à l'authentification, à la recherche de la provenance et à l'estimation des biens culturels
- Mettre en œuvre les règles applicables aux opérateurs de ventes volontaires
- Développer une stratégie de vente, d'acquisition et plus largement de placement des biens culturels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42006BC06 — Prévenir et régler les litiges en matière d'art et de culture

LISTE DE COMPÉTENCES

- Anticiper les risques juridiques en matière de commerce des biens culturels
- Apporter une aide juridique aux artistes, collectionneurs ou intermédiaires du marché de l'art sur le plan juridique
- Participer au règlement amiable des litiges et à la gestion des contentieux
- Mettre en œuvre des stratégies judiciaires et procédurales en cas de contentieux en matière de biens culturels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP42006BC07 — Gérer une collection artistique ou une entreprise œuvrant sur le marché des biens culturels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Valoriser une collection artistique publique ou privée
- Appliquer les dispositifs en matière de mécénat
- Créer, développer et gérer des fondations
- Gérer ou créer une galerie, une maison de vente, un cabinet d'expertise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

M69.1 : Services juridiques

K64 : Activités des services financiers

K65 : Assurance

R91 : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

Secteurs de la culture et de l'art, commerce des biens culturels, marché de l'art, établissements culturels tels que musées, fondations, avocature, assurances et banques, expertise...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Administrateurs ou coordinateurs des ventes ou de logistique
- Intermédiaires du marché de l'art (galeriste, antiquaire, art dealer, expert et conseiller en art)
- Courtiers en assurance d'objets et œuvres d'art
- Conseillers en gestion de patrimoine artistique
- Chargés de mécénat ou de missions au sein de fondations
- Responsables de collections
- Curateurs et commissaires d'exposition
- Chargés de développement économique, de marques muséales pour des musées
- Chargés de patrimoine (fondations, maisons de joaillerie, de haute-couture...)
- Juristes auprès des établissements publics culturels
- Juristes auprès des sociétés de gestion collective des droits des artistes
- Juristes dans des maisons de vente

Sous réserve de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession, les diplômés pourront accéder à des postes d'opérateurs de ventes (commissaires-priseurs)

Sous réserve de l'obtention du certificat d'aptitude à la profession, les diplômés pourront accéder à des postes de commissaires de justice

Sous réserve de la réussite au certificat d'aptitude à la profession d'avocat, les diplômés pourront accéder à des postes d'avocats spécialisés dans le domaine artistique

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 462 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) P3X90 — Professionnels du droit · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 050
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats P3X90 — Professionnels du droit

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour l'entrée en 1ère année du cycle de formation sont précisés dans MonMaster :

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Leur composition comprend au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	31/08/2033

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42006/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	5 000 €
Durée	142 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	10 000 €
Coût moyen par dossier	5 000 €
Durée moyenne	142 h
Période	09/2026
Reste à charge titulaire	51 %
France compétences	49 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.